



SESSAD / SISP

Centre Isère

CRÉATION

Arrêté n° 93-227 du 10 juin 1993. Le SESSAD Centre Isère est géré par la Fondation OVE reconnue d'utilité publique par décret du 20 décembre 2013. La Fondation OVE gère plus de 100 établissements, services médico-sociaux, d'accueil d'urgence et de répit en France, au service de toutes les différences.



Le SESSAD accompagne des enfants et adolescents de 6 à 16 ans ayant des difficultés dans le cadre des apprentissages scolaires, présentant un retard intellectuel léger avec ou sans troubles associés.

Le Service d'Insertion Sociale et Professionnelle (SISP) s'adresse à des jeunes de 16 à 20 ans pour leur proposer un accompagnement adapté à la construction d'un projet individualisé. Il permet la recherche de solutions de formation et de travail par la mise en œuvre d'actions d'aide et de soutien.



Elle s'effectue sur notification de la CDAPH, commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.



L'établissement est agréé pour 58 places SESSAD et 8 places SISP



Le service est financé par l'assurance maladie et placé sous le contrôle de l'Agence Régionale de Santé (ARS).



équipe interdisciplinaire

Le SESSAD/SISP mobilise les compétences de différents professionnels, à temps plein ou à temps partiel :
1 directeur adjoint - 1 médecin psychiatre - 2 psychologues cliniciennes - 1 neuropsychologue - 3 orthophonistes - 2 psychomotriciennes - 6 éducateurs spécialisés - 1 secrétaire



SESSAD / SISP

Centre Isère

Situation géographique

SESSAD Centre Isère 170 avenue Nelson Mandela
38210 Tullins (derrière la gare).

2 antennes :

- 4 rue Ampère 38160 Saint Marcellin (04 76 36 30 89)
- 7 rue Lazare Carnot 38500 Voiron (04 76 05 30 47)

Contact

- Directeur de territoire
Arnaud PHILOUZE
arnaud.philouze@fondation-ove.fr
- Directeur adjoint / responsable sur site
Vincent CHAZE
vincent.chaze@fondation-ove.fr



SESSAD/SISP Centre Isère
170 avenue Nelson Mandela
38210 TULLINS
Tél. : **04 76 93 25 69**
sessad.centreisere@fondation-ove.fr

www.fondation-ove.fr



SESSAD / SISP

Centre Isère

Service d'éducation spéciale
et de soins à domicile /
Service d'Insertion Sociale
et Professionnelle

septembre 2019





LA MISSION

Pour le SESSAD

- Favoriser l'épanouissement des potentialités intellectuelles, affectives et corporelles des enfants ou des adolescents accueillis. Accompagner l'inclusion scolaire.
- Développer les compétences de communication, d'apprentissage et d'autonomie quotidienne pour soutenir l'insertion dans les différents domaines de la vie, la formation générale et professionnelle.
- Soutenir, informer, associer, et accompagner les familles.

Pour le SISP

- Offrir un temps d'évaluation.
- Accompagner le jeune dans ses démarches.
- Lui permettre de développer son autonomie et son esprit d'initiative.
- Le soutenir tout au long de son cycle de formation ou de mise en œuvre du projet.

L'ACCUEIL

Une première rencontre se déroule en présence du directeur adjoint et de l'éducateur référent afin de présenter le service et faire connaissance.

Une seconde rencontre avec une psychologue et le médecin permettent d'approfondir la recherche d'éléments cliniques ou médicaux.

L'ACCOMPAGNEMENT

Les séances prévues lors du premier projet se déroulent en individuel et/ou en petit groupe, dans les lieux de vie habituels de l'enfant (établissements scolaires, espaces de loisirs...) ou dans les locaux du SESSAD.

Des rencontres sont organisées régulièrement au service. Elles permettent d'échanger sur l'évolution de l'enfant, sur l'adaptation du projet à ses besoins.

LE PROJET INDIVIDUALISÉ D'ACCOMPAGNEMENT

Il se construit en quatre temps :

- 1) Un temps d'observation et de bilan pour définir les besoins
- 2) Un temps d'élaboration et d'écriture du projet qui précise les objectifs et les moyens à mettre en œuvre
- 3) Une synthèse du projet est transmise et discutée avec les parents et cosignée pour la valider
- 4) L'évaluation des objectifs une fois par an permet l'actualisation du projet.

LE PARTENARIAT AVEC LA PERSONNE ET SA FAMILLE

Pouvoir associer les familles au projet de l'enfant est un point essentiel pour la réussite de celui-ci. Nous n'intervenons qu'avec l'accord et l'adhésion des parents.

Il s'agit pour nous de :

RENCONTRER : c'est établir un contact, prendre le temps avec l'enfant et sa famille de créer un climat relationnel qui autorise la parole et la mise en confiance.

INFORMER : c'est rappeler aux parents leurs droits, leur donner toutes les informations possibles pour pouvoir circuler dans ce parcours institutionnel.

ASSOCIER : La famille doit pouvoir, chaque fois qu'elle le souhaite, jouer un rôle actif et/ou interpellier l'équipe dans la prise en charge de leur enfant.

SOUTENIR : c'est accompagner, essayer de soutenir la parole des parents et être présent en tant que représentant d'un service.



L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES PRESTATIONS

Le SESSAD Centre Isère s'est engagé dans une démarche permanente d'amélioration de la qualité, associant les professionnels, les personnes accompagnées et leurs représentants légaux et les partenaires.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'établissement, des évaluations (internes et ex-ternes) sont régulièrement menées. Elles portent sur les effets produits par les activités, leur adéquation aux besoins et attentes des personnes accueillies, leur cohérence avec les missions imparties et les ressources mobilisées. Elles donnent lieu à un plan d'action.

LES PARTENAIRES

Un partenariat est mis en place avec les acteurs de terrain. Nos partenaires principaux sont les enseignants, les référents de scolarité.

Pour le SISP, les partenariats sont conclus avec les centres de formations professionnels, les missions locales, les ESAT. Nous sommes également régulièrement en lien, lorsque cela est nécessaire, avec les services sociaux et les services de soins.

